



2019

Fédération Française de Baseball & Softball

2019

N5

PROCES VERBAUX

Novembre Décembre 2019

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Bureau fédéral Téléphonique
du 25 novembre 2019**

Membres ayant participé à la téléconférence : Fabien CARRETTE-LEGRAND, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités :

Il est constaté que 6 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Didier SEMINET.

I. Vie Fédérale

Affiliations

Le Bureau Fédéral valide l'affiliation provisoire du club « BENGAL TIGERS SPORTING CLUB, FRANCE », Président Mainuddin MIA, siège social 1^{er} Etage - 121; 6 allée de l'Europe, 92110 Clichy numéro d'affiliation 092028.

Le Bureau Fédéral valide l'affiliation provisoire du club « FRANCE STAR CRICKET CLUB (FSCC) », Président Amin KHAN, siège social 7 rue des coudes Cornettes, 93230 Romainville numéro d'affiliation 093028.

II. Ordre du jour du Comité Directeur du 8 décembre 2019

- Approbations
- Commissions
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
- Divers
- D.T.N.
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- A.G.

**COMITE DIRECTEUR
du 8 décembre 2019**

Membres présents : Christelle BONAVIDA, Marie-Christine BINOT, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Olivier DUBAUT (A :10h20), Frédéric GUERN, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE (D :14h25), Thierry RAPHET, Alain ROUCAN (A : 10h20), Didier SEMINET.

Membres absents : Frédéric BEAUBAIS, Vincent BIDAUT, Didier CANNIOUX, Fabienne DUHOUX, François DULPHY,

Jean-Marie MEURANT, Tom NAGEL, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO.

Assistent également : Patrick TUGAULT, Stephen LESFARGUES, François COLLET.

I. Ouverture, Actualités,

Il est constaté à 10h07 que 8 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président Seminet remercie le Président de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées Francis Didier d'avoir généreusement mis les installations du siège de la FFK à disposition de la FFBS pour cette réunion du Comité Directeur.

Devant la faible participation des membres aux réunions du Comité Directeur depuis plusieurs séances, le Président et le Secrétaire Général souhaitent leur rappeler l'engagement que ces derniers ont pris lors de leur élection à participer aux réunions et aux travaux menés par le Comité Directeur. Afin de sensibiliser les clubs lors des prochaines élections, le Secrétaire Général publiera l'état des présences lors de cette mandature.

Arrivé d'Olivier DUBAUT et d'Alain ROUCAN, le nombre de votant passe à 10.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Approbations
- Commissions
- D.T.N.
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- A.G.
- Divers

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III Approbations des P.V.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le procès-verbal du Comité Directeur du 19 octobre 2019 sous réserve des modifications suivantes :

Comme précisé aux clubs dans le document de réponse adressé par le mail du 14 novembre 2019

Chapitre IV Commissions
Commission Fédérale Jeunes

A la place de « Le Comité Directeur lance un appel à candidature pour l'organisation de ces compétitions à l'exception des Interligues Little League attribuées à Pineuilh. La date limite est fixée au **15 janvier 2020**. »

Lire « Le Comité Directeur lance un appel à candidature pour l'organisation de ces compétitions à l'exception des Interligues Little League attribuées à Pineuilh. La date limite est fixée au **7 décembre 2019**. »

Chapitre VI. Demandes, Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline, Interventions

À la place de « Intervention de Tom NAGEL
Tom NAGEL informe le Comité Directeur des résultats de l'équipe française au Tournoi des Taupes 2019 qui s'est déroulé en Italie. Six nations participaient et la France a terminé troisième. **Ratisbonne (Allemagne) organisera la 10ème édition** l'an prochain. »

Lire « Intervention de Tom NAGEL
Tom NAGEL informe le Comité Directeur des résultats de l'équipe française au Tournoi des Taupes 2019 qui s'est déroulé en Italie. Six nations participaient et la France a terminé troisième.
Le Tournoi des Taupes **10ème édition sera organisé à Freising**, lieu de sa première version en 2011. »

Le Comité Directeur valide également à l'unanimité le P.V du Bureau Fédéral du 25 novembre 2019.

III. Commissions

Commission Fédérale de la Règulation

Le Comité Directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale de la Règulation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

La Commission Fédérale de la Règulation est chargée d'établir l'annexe règulation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

Commission Fédérale Jeunes

Après étude des candidatures reçues, les compétitions 2020 sont attribuées aux clubs suivants :

Softball

Open de France 12U les 10 et 11 octobre au club **083010 - ASBS Les Comanches**

Baseball

Open de France de Baseball 9U Rookie les 26 et 27 septembre au club **034004 - Baseball Club Biterrois**

Open de France de Baseball 10U Major du 1er au 3 mai au club **054003 - Baseball Club de Luneville**

Championnat de France de Baseball 12U

Plateau Nord les 12 et 13 septembre au club **078011 - Montigny Baseball Les Cougars**

Plateau Sud les 12 et 13 septembre au club **069004 - CARDS Meyzieu Baseball Softball**

Finale à 4 les 3 et 4 octobre au club **077006 - Templiers de Sénart**

Championnat de France de Baseball 15U

Plateau Nord les 19 et 20 septembre au club **057004 - SMEC Metz**

Plateau Sud les 19 et 20 septembre au club **006022 - Cavigal de Nice**

Finale à 4 les 3 et 4 octobre au club **077006 - Templiers de Sénart**

Open de France de Baseball 18U

Plateau Nord les 10 et 11 octobre au club **075003 - Paris Université Club**

Plateau Sud les 10 et 11 octobre au club **047006 - Les Indiens de Boé Bon Rencontre**

Finale à 4 les 24 et 25 octobre au club **076001 - Les Huskies de Rouen**

Le Comité Directeur félicite l'ensemble des clubs qui se sont portés candidats à l'organisation des compétitions jeunes.

Commission Fédérale Terrains et Équipements

Le Président de la CFTE informe le Comité Directeur de l'état d'avancement des travaux de la commission. Parmi les dossiers urgents figure le terrain de La Vallée du Gapeau qui a été fortement dégradé par les récentes intempéries survenues dans le sud de la France. Les membres du Comité Directeur expriment leur soutien au club et espèrent qu'une solution sera rapidement trouvée.

Le Président de la CFTE informe le Comité Directeur que le dossier du club de Savigny-sur-Orge avance bien et devrait permettre au club de pouvoir de nouveau évoluer en Division 1 Baseball à domicile.

Le Président félicite la DTN pour son travail auprès du CREPS de Toulouse qui va investir pour la création d'un terrain de Baseball5.

Commission Nationale Sportive Baseball

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le P.V. n° 27 de la Commission Nationale Sportive Baseball.

Le Comité Directeur valide également le calendrier prévisionnel du Championnat de France de Division 1 Baseball.

Suite au souhait du club 059008 - Baseball Club de Valenciennes de quitter la Division 1 de Baseball, ce dernier intègrera la division 2, la poule A de la division 2 sera donc composée 5 équipes, la poule de division 1 où se trouvait le 059008 - Baseball Club de Valenciennes se trouvera donc composée de 7 clubs.

Commission Nationale Sportive Softball

Le Comité Directeur valide :

le calendrier global prévisionnel de Softball présenté par la Commission Nationale Sportive Softball.

la tenue du Achille Challenge du 30 mai au 1^{er} juin 2020 à Évry-Courcouronnes

la date du Challenge de France de Softball Féminin du 1^{er} au 3 mai et l'appel à candidatures pour l'organisation

Pôle Fédéral de Formation

Christelle BONAVIDA présente au comité directeur les points abordés avec l'INFBS en date du 25 novembre

dernier en présence de Lahcène BENHAMIDA, directeur de l'INFBS et Stephen LESFARGUES, DTN.

Le logiciel fédéral (Exalto) ne répond aux attentes et aux demandes de la formation notamment sur les contraintes à venir en tant qu'OF (organisme de formation).

Éric DEDIEU a mis à jour la base fédérale avec plus de 8000 diplômes obtenus par nos licenciés.

Chaque semaine la mise à jour sur le site de la fédération est effectuée pour le calendrier des formations.

Éric DEDIEU réalise chaque semaine un suivi sur les différentes formations mises en place par l'arbitrage et le scorage. Il fait un point avec les commissions Nationales et Régionales et envoi les diplômes obtenus aux récipiendaires.

La première cession de DEJEPS c'est fini courant mars, la recherche de candidats pour la seconde cession a été compliquée mais elle a été maintenue grâce à une mutualisation avec le DEJEPS du tennis de table. Cette mutualisation a engendré du travail sur le contenu des UC.

Malgré le suivi sans relâche de Lahcène BENHAMIDA, la lenteur administrative de « France Compétence » retarde la mise en place du CQP.

La nouvelle architecture des formations et la mise en place des nouveaux contenus est un processus lourd et chronophage, la validation des supports pédagogiques est longue (dernièrement validation du DFE1). Lahcène BENHAMIDA, Eric DEDIEU et les membres du groupe de pilotage travaillent quotidiennement sur les contenus de formation des différents niveaux de la formation fédérale (à venir DFE2 hiver 2020/2021).

La partie administrative de l'INFBS doit être un point d'amélioration en 2020. Deux actions sont pour cela envisagées.

L'acquisition d'un logiciel à destination des entraîneurs, formateurs, des ligues régionales, des comités départementaux et des clubs. Le DTN informe le comité directeur que plusieurs études sont menées par l'INFBS pour acquérir l'outil adéquate.

Un recrutement d'un nouveau personnel à moyen terme et d'un service civique à court terme. Le DTN informe le comité directeur qu'il a missionné Williams CASACOLI, conseiller technique national, sur le dossier d'obtention d'un nouvel agrément en 2020 pour le service civique.

Le dernier point abordé est le statut d'Éric DEDIEU en 2020. Il est indispensable de renouveler une enveloppe financière dans le budget prévisionnel 2020 pour ses prestations de service auprès de l'INFBS (statut d'auto-entrepreneur).

Présidence des commissions

Après examen des candidatures reçues, en application de l'article 51.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur nomme :

Fabien CARRETTE-LEGRAND président de la Commission Nationale d'Arbitrage Baseball (CNAB) à l'unanimité,

Jean-Marie MEURANT président de la Commission Nationale Sportive Baseball (CNSB) à l'unanimité,

Franck LAUTIER président de la Commission Nationale d'Arbitrage Softball (CNAS) 8 pour 1 contre 1 abstention,

Anaïs MONGE présidente de la Commission Nationale Sportive Softball (CNSS) 9 pour 1 contre,

Vincent BIDAUT président de la Commission Fédérale Jeunes (CFJeunes) à l'unanimité,

Annick HENRICH présidente de la Commission Fédérale Scorage et Statistique (CFSS) à l'unanimité,

Sylvain PONGE, président de la Commission Fédérale Terrains et Équipements (CFTE) à l'unanimité,

Antoine FONTAINE, présidente de la Commission Fédérale Juridique (CFJ) à l'unanimité,

Fabien CARRETTE-LEGRAND, président de la Commission Fédérale Financière (CFF) à l'unanimité,

Christelle BONAVIDA, référente du Comité Directeur près le Pôle Fédéral de Formation (PFF) à l'unanimité,

Tom NAGEL, président de la Commission Fédérale Sport et Handicap (CFSH) à l'unanimité,

Les présidentes et président de commissions sont invités à faire parvenir rapidement la liste des membres de leur commission au Secrétaire Général afin que les prochains Bureaux les ratifient conformément à l'article 51.3 du Règlement Intérieur.

Les Commission Fédérale de Discipline, Conseil Fédéral d'Appel, Commission Fédérale Médicale, faisant l'objet de règlements particuliers, leurs présidents élus pour la durée de l'olympiade restent en fonction.

Les Commissions Dopage et Appel Dopage disparaissent du champ de compétence de la Fédération.

IV. DTN

Point listes ministérielles (source PSQS)

Sur 147 athlètes inscrits sur les listes ministérielles au 1er novembre 2019 :

45 en collectifs nationaux
42 en Espoirs
39 en Senior
20 en Relève
1 en Reconversion

Dont :

93 sont des scolaires
21 sont universitaires
5 sont en recherche d'emploi
28 sont dans la vie active : 19 en CDI, 5 en CDD, 2 en apprentissage, 1 indépendant, 1 en intérim

29 sont des femmes (24,5 %)
118 sont des hommes

Le DTN rappelle que le suivi socio-professionnel des SHN est assuré par David Meurant, conseiller technique national.

Chiffre formation en 2019 (source INFBS)

Le DTN présente les chiffres 2019 :

108 formations (arbitrage : 64 / scorage : 23 / sportif : 21)
419 stagiaires (arbitrage : 215 / scorage : 82 / sportif : 122)
12 Régions ont dispensé au moins une formation

EDF CE et CM 2020

Le DTN présente les différents collectifs engagés sur les compétitions internationales en 2020.

EDF Baseball :

- CE U12 (Mortsel, Belgique)
- Qualifier U15 (Trnava, Slovaquie + Antwerpen, Belgique si plus de 7 pays engagés)
- CE U18 (Macerata, Italie)
- QWBC Senior masculin (Tucson, USA)
- CM Senior Féminin (Monterrey, Mexique)

EDF Softball :

- CE Senior féminin (Friuli, Italie)
- CE Senior Masculin (Ledenice, Sezimovo Ústí, République Tchèque)
- CE U15 (Enschede, Pays-bas)

EDF Baseball5 :

- 16 ans et + (Vilnius, Lituanie)
- Si qualification : 16 ans et + / 15 ans et moins (Mexico, Mexique)

ANS développement et haut niveau

Le DTN et François COLLET font un point de situation sur les travaux en cours avec l'Agence Nationale du Sport. Une présentation des deux missions principales de l'ANS est faite au comité directeur.

1- Le développement de nos pratiques (service du développement fédéral et territorial / service des équipements sportifs) : l'Agence garantira une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024. Elle privilégiera les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs.

Suite à plusieurs échanges entre l'ANS et la fédération, il est demandé par l'ANS de présenter et de mettre en place un Projet Sportif Fédéral (PSF) qui doit :

- Satisfaire à des critères d'intérêt général permettant de garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés de la fédération
- Privilégier les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs
- Comprendre un volet développement du sport handicap élaboré en lien avec les acteurs concernés pour les fédérations ayant reçu la délégation pour des para-sports au titre de l'article L. 131-14 du Code du sport
- Définir le rôle des structures intermédiaires, ligues régionales et comités départementaux dans l'atteinte des objectifs de développement

Avec 3 points de vigilance :

- La part des crédits réservée aux clubs (minimum 50 %) ; avec l'objectif de renforcer les liens entre les fédérations et leurs clubs en fléchant davantage de crédits sur les clubs (pour aller ainsi au plus proche du pratiquant), sans toutefois négliger la nécessaire structuration des différents échelons territoriaux (ligues et comités)
- La situation en Outre-mer avec une demande de prendre en compte les spécificités et/ou contraintes locales en OM et de sanctuariser, dans la mesure du possible, les crédits attribués à ces territoires en année N-1
- La garantie d'une attribution équitable aux associations quel que soit leur ressort géographique, en fonction de critères préalablement définis et partagés

Calendrier général :

Le DTN et François COLLET travaillent avec notre référent développement à l'Agence, à savoir Benoit GALLET.

2- La haute performance : l'Agence contribuera à accompagner la fédération vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques à venir.

L'arrêté du 04 octobre 2019 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Agence nationale du Sport » stipule qu'en matière de développement du haut niveau et de la haute performance sportive, il appartient à l'Agence nationale du Sport, entre autres, d'accompagner financièrement les fédérations sportives.

Pour nous soutenir dans la réalisation de notre projet de performance, l'Agence s'engage à établir un contrat de performance avec notre fédération au titre de l'année 2020.

Tous les documents relatifs à notre demande devront être transmis, au plus tard le 23 décembre 2019, le DTN travaille avec notre référent Haute Performance à l'Agence, à savoir Maguy NESTORET ONTANON.

A compter du 13 janvier 2020, rencontre à l'Agence avec le président pour la signature de notre contrat de performance. Le montant qui nous sera alloué reste conditionné à la validation par le Conseil d'administration du 18 février 2020.

Rapport relatif au CTS

Le DTN informe le comité directeur sur le rapport relatif au CTS qui n'est pas conclusif et qui va constituer un outil d'aide à la décision de la Ministre.

Les travaux des deux tiers de confiance Messieurs CUCHERAT et RESPLANDY-BERNARD ont été présentés à un comité de pilotage réunissant les têtes de réseaux qu'ils ont auditionnés. Suite au rapport, la ministre a entamé une nouvelle concertation des agents du ministère des Sports, région par région. Dans ce laps de temps, une cellule d'expertise pilotée par la direction des Sports analysera les préconisations des tiers de confiance. L'ensemble de ces retours fera l'objet d'une synthèse par le directeur des Sports.

Les deux tiers de confiance abordent des pistes d'évolution possibles pour l'encadrement technique du sport français dont les CTS sont des acteurs clés. Ces agents de l'État (DTN, entraîneurs, conseillers techniques nationaux ou régionaux) exerçant auprès des fédérations, œuvrent à des missions très diverses comme le haut niveau, la détection, la formation des entraîneurs, le développement des pratiques, le suivi socio-sportif des athlètes et des questions liées à l'éthique (antidopage, contrôle des flux financiers, intégrité).

Plusieurs propositions concernent plus particulièrement la gestion des carrières, la place de la formation pour maintenir l'expertise ou encore le besoin de clarification de la ligne hiérarchique, à suivre.

Organisation territoriale de l'État

Le DTN informe le comité directeur sur la modification de l'organisation territoriale de l'État avec les futures Directions Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) dont 16 préfigurateurs viennent d'être nommés.

Ils ont pour mission de construire, avec leurs équipes et en concertation avec les organisations syndicales, le nouveau réseau qui regroupera les missions actuellement exercées par les DRJSCS, DDCS, DDCSPP, dans les champs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

WBSC

Le DTN fait un retour positif sur la nouvelle application scoring de la WBSC.

La fédération est dans l'attente d'une réponse de la FI pour connaître le coût de l'application et les contraintes techniques d'hébergement de la DATA.

Départ de Sylvain PONGE, le nombre de votant passe à 9

V. Vie du siège

Le Playground

Sur le même modèle que la convention signée avec Legend5, le Comité Directeur valide le partenariat avec le centre d'activités comprenant des cages de frappe « Le Playground » (restaurant-bar avec retransmissions sportives proposant des activités autour du baseball) afin de promouvoir les disciplines fédérales auprès des clients de cet établissement commercial (non affilié) qui dispose notamment d'un batting center (durée de deux ans).

Le partenariat porte sur une publicité réciproque et un tarif privilégié pour les licenciés de la Fédération.

BeSport

Le Comité Directeur valide la convention de collaboration entre la Fédération et Be Sport, média social développé à partir de technologies issues de la recherche française (CNRS, INRIA), dont l'objet est de constituer un Laboratoire d'Innovation et de Recherche qui prend la forme d'un Laboratoire d'Innovation et de Recherche portant notamment sur :

- La digitalisation du graphe du sport et en particulier, de tous les liens techniques et sociaux de la baseball & softball et de ses participants ;
- La conception et le développement de nouveaux formats d'interaction sociale spécifiques au sport ;
- La conception et le développement de formats conversationnels pour la diffusion de contenus de nature éditoriale ou sociale.

Le principal objectif de cette collaboration est de proposer aux pratiquants et licenciés de baseball & softball et disciplines associées un univers digital enrichi et permettant des connexions avec tous les autres sports et utilisateurs représentés sur la plateforme Be Sport.

La convention est signée pour une année avec reconduction annuelle tacite sauf dénonciation.

Serveur Fédéral

Le Comité Directeur valide la proposition commerciale de la société Xefi pour la mise en place d'un accès à distance au serveur fédéral, sécurisé par un firewall, pour un maximum de 15 utilisateurs.

Baseball5

Le Comité Directeur vote la modification du prix de la licence de Baseball5 au tarif unique de 5€ qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale 2020.

Le Comité Directeur décide de fixer le montant de l'indemnité arbitrage d'une rencontre de Baseball5 à 5€.

VI. Vie Fédérale

Affiliations

Le Comité Directeur valide l'affiliation définitive du club « BENGAL TIGERS SPORTING CLUB, FRANCE », Président Mainuddin MIA, siège social 1^{er} Étage - 121; 6 allée de l'Europe, 92110 Clichy numéro d'affiliation 092028.

Le Comité Directeur reporte l'affiliation définitive du club « FRANCE STAR CRICKET CLUB (FSCC) » jusqu'à la modification des statuts.

Le Comité Directeur valide l'affiliation du club « ANGERS ROYALS BASEBALL CLUB », Président Mathieu SALÉ,

siège social 31, rue du Pré-Pigeon, 49100 Angers numéro d'affiliation 049010.

Le Comité Directeur valide le principe de l'affiliation provisoire en tant que club du « COMITE NATIONAL DE CRICKET DE NOUVELLE-CALEDONIE » (CNCNC), Président Jean-Marc IHILY, siège social Maison des sports, 24 rue Duquesne, quartier Latin, BP 1934, 98846 Nouméa cedex, numéro d'affiliation 099004.

Cette affiliation sera conditionnée par la signature d'une convention avec la Fédération portant sur la reconnaissance future du CNCNC comme ligue de cricket de Nouvelle-Calédonie, l'affiliation à la Fédération des associations sportives membres du CNCNC et la prise de licence fédérale pour toute personne membre des dites associations.

Trophées Fédéraux :

Le Secrétaire Général rappelle aux membres du Comité Directeur ainsi qu'aux élus des Clubs, des Comités Départementaux et/ou des Ligues que la liste des postulants aux différents mérites fédéraux est ouverte jusqu'au 20 janvier 2020.

Pour inscrire quelqu'un, il est demandé de faire parvenir au secrétariat général (contact@ffbs.fr) le nom du licencié, son numéro de licence, accompagné d'un texte qui précisera pourquoi le licencié devrait être récompensé dans cette catégorie :

- Trophée sportif baseball,
- Trophée sportive softball féminin,
- Trophée sportif softball masculin,
- Trophée jeune baseball,
- Trophée jeune softball féminin,
- Trophée meilleur espoir,
- Trophée arbitre baseball,
- Trophée arbitre softball,
- Trophée entraîneur baseball,
- Trophée entraîneur softball,
- Trophée scoreur,
- Mérite bénévole,
- Mérite dirigeant,
- Mérite club,
- Mérite ligue,
- Mérite exceptionnel.

VII. Assemblée Générale 2020

Le Secrétaire Général rappelle que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le 4 avril 2020 au stade Charléty, à Paris et qu'un poste vacant réservé à une femme est ouvert à candidature, date limite au 6 mars 2020.

Dans le cadre de la modification de la composition de la Commission Fédérale de répartition pour y intégrer un représentant de Ligue et un représentant de Comité Départemental, le Comité Directeur lance un appel à candidature en vue de l'élection de ces représentants lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2020. Les modalités de cette procédure seront prochainement adressées aux Ligues et Comités.

VIII. Divers

Point sur la situation budgétaire

Le Président informe les membres du Comité Directeur de la situation budgétaire. Malgré une année très chargée et contrainte budgétairement, la Fédération devrait tout de même afficher un résultat excédentaire à l'issue de l'exercice 2019.

Point d'avancement sur le projet du Cluster Grand Paris Sports

François COLLET informe le Comité Directeur de l'avancement des travaux du Cluster Grand Paris Sport. Plusieurs réunions ont été organisées avec la Directrice du Cluster ces derniers mois pour échanger sur les besoins de la Fédération, la spatialisation

des équipements et les coûts associés. Une première présentation de l'étude sur le Campus Grand Paris Sport diligentée par Grand Paris Sud agglomération auprès du cabinet Olbia Conseil a été effectuée lors du Conseil d'Administration du Cluster ce lundi 2 décembre, réunion à laquelle le Président SEMINET a assisté.

Pour rappel le Cluster Grand Paris Sport vise à fédérer les acteurs du sport, de la recherche, de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'innovation et de l'économie qui souhaitent un modèle innovant pour inscrire le sport français dans une nouvelle ère, celle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et au-delà. Le baseball-softball fait partie de cinq fédérations (Roller Skate, Squash, Volley-ball, Athlétisme) associées au projet. L'ambition du Cluster, rappelée par son Président délégué Hakim Khellaf, est de concrétiser ce projet avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Après échange, le Comité Directeur décide à l'unanimité de donner mandat au Président Seminet afin de poursuivre les échanges avec le Cluster sur l'implication de la Fédération dans ce projet.

Point d'avancement sur la mise en place du Projet Sportif Fédéral

François COLLET informe le Comité Directeur de l'avancement des travaux sur la mise en place du Projet Sportif Fédéral. Trois ligues régionales ont effectué des propositions suite aux échanges du premier séminaire organisé en mars. Deux rencontres ont été organisées avec le cabinet Olbia Conseil missionné par le Comité National Olympique et Sportif Français pour accompagner la Fédération dans la mise en place du PSF et une avec le référent de la Fédération à l'Agence Nationale du Sport.

En cours de finalisation, le projet de PSF sera présenté aux Ligues lors du Séminaire du 11 janvier 2020. L'ANS devrait intervenir pour présenter, aux côtés de la Fédération, le mode opératoire de l'appel à projets 2020 qui se substituera au défunt CNDS.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h15.

Prochain Comité Directeur le samedi 1^{er} février 2020.